

**MINISTERE DE LA SOLIDARITE,
DE L'ACTION HUMANITAIRE,
DE LA RECONCILIATION NATIONALE,
DU GENRE ET DE LA FAMILLE**

CABINET

**CONSEIL NATIONAL DE SECOURS
D'URGENCE ET DE REHABILITATION**



BURKINA FASO
Unité - Progrès - Justice

MANUEL DE SUIVI EVALUATION DU CONASUR

Version Provisoire

Juin 2024

AVANT PROPOS

L'utilisation d'un manuel de suivi évaluation dans le domaine humanitaire est essentielle pour garantir l'efficacité et la pertinence des actions mises en place. En effet, dans un contexte où les ressources sont limitées et les besoins des populations en situation de crise sont immenses, il est crucial de disposer d'outils permettant de mesurer l'impact des interventions et d'ajuster les stratégies en fonction des résultats obtenus.

Le suivi évaluation permet de collecter des données fiables et objectives sur l'évolution des indicateurs de performance et de résultats des programmes humanitaires. Il permet également d'évaluer l'efficacité des actions mises en œuvre, d'identifier les réussites et les échecs, et de capitaliser sur les bonnes pratiques.

Un manuel de suivi évaluation constitue un guide précieux pour les acteurs humanitaires, en leur fournissant des outils et des méthodes pour planifier, mettre en œuvre et évaluer leurs projets de manière rigoureuse et transparente. Il permet d'optimiser l'utilisation des ressources, de renforcer la redevabilité des intervenants vis-à-vis des bénéficiaires et des partenaires techniques et financiers et d'améliorer la qualité et l'efficacité des actions humanitaires.

En somme, l'utilisation d'un manuel de suivi évaluation dans le domaine humanitaire est une nécessité absolue pour garantir la qualité, la pertinence et l'impact des actions menées en faveur des populations les plus vulnérables. Il s'agit d'un outil indispensable pour renforcer la redevabilité des acteurs humanitaires et pour contribuer efficacement à l'amélioration des conditions de vie des personnes affectées par les crises et les catastrophes.

J'adresse mes vives félicitations à l'équipe qui a conduit avec succès la rédaction du document malgré de multiples contraintes d'ordre administratif, financier, logistique, sécuritaire, technologique, etc.

J'exprime également ma gratitude envers le PAM pour son importante contribution à la réalisation de ce travail qui est une expression du reflet d'une capacité de résilience et d'action participative.

J'invite les décideurs au niveau national et régional, les travailleurs sociaux, les instituts de formation et les centres de recherche, la société civile et les partenaires à s'approprier ce document et à l'exploiter pour la planification, la mise en œuvre et le suivi-évaluation de toutes les interventions de l'assistance humanitaire.

Signature SP-CONASUR

TABLE DES MATIERES

AVANT PROPOS.....	i
TABLE DES MATIERES	ii
LISTE DES TABLEAUX	iii
LISTE DES FIGURES.....	iii
SIGLE ET ABREVIATION.....	iv
I. Introduction	1
1.1 Contexte et Justification	1
1.2 Objectifs du manuel de Suivi-Evaluation.....	2
II. Structure organisationnelle	2
2.1 Organigramme du SP - CONASUR	2
2.2 Responsabilités en matière de Suivi-Evaluation au sein du SP - CONASUR.....	3
III. Clarification de concepts et termes courant utilisés dans le domaine de la planification, du suivi et de l'évaluation	5
3.1 Définitions de base.....	5
3.2 Classification des indicateurs.....	7
IV. Planification des actions du SP CONASUR	8
4.1 Cohérence avec les documents et stratégies nationales	8
4.2 Cohérence avec les documents stratégiques élaborés à l'interne	8
4.3 Collaboration avec d'autres secteurs	9
4.4 Processus d'élaboration du plan de travail annuel	9
4.5 Processus de validation du plan d'action	10
V. Matrice des Indicateurs.....	10
5.1 Indicateurs d'effets	11
5.2 Indicateurs d'extrants / D'activités.....	14
VI. Système de collecte de données et de capitalisation du CONASUR	22
6.1 Système de remontée des données au sein du CONASUR	22
6.2 Capitalisation / Archivage des données	22
VII. Cadre de mesure de performance	23
7.1 Plan de Suivi	23
7.2 Revue de performance	24
VIII. Circuit de l'information	25
IX. Conclusion	27
ANNEXES	i
1. Annexe 1 : Plan d'action triennal 2024-2026	i

2. Annexe 2 : Programme 050 « Solidarité nationale et gestion des catastrophes » du Ministère de la Solidarité, de l'Action humanitaire, de la Réconciliation nationale, du Genre et de la Famille	i
3. Annexe 3 : La stratégie nationale de relèvement des personnes déplacées internes et des communautés d'accueil (SNR-PDICA) 2023-2027	i
4. Annexe 4 : Le Plan national multirisque de préparation et de réponse aux catastrophes et crises humanitaires 2024-2026	i

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Format du plan de travail au SPCONASUR	10
Tableau 2 : proportion de ménages vulnérables victimes de catastrophes bénéficiaires d'actions de relèvement/réhabilitation.....	12
Tableau 3 : Délai moyen de réaction aux urgences.....	13
Tableau 4 : Nombre de conventions de partenariats signées	14
Tableau 5 : Tableau 5 : Nombre de sessions ordinaires et/ou extraordinaires du CONASUR organisés	15
Tableau 6 : Nombre de personnes vulnérables, victimes de catastrophes et crises humanitaires bénéficiaires de l'assistance alimentaire	15
Tableau 7 : Nombre d'évaluation conjointe des besoins humanitaires réalisés	16
Tableau 8 : Proportion de travailleurs sociaux (homme/femme) formés utilisant l'outil ERIM dans l'évaluation des be-soins sur les catastrophes.....	17
Tableau 9 : Nombre de personnes victimes de catastrophes enregistrées dans la base de données du SP - CONASUR	18
Tableau 10 : Proportions de plaintes / Feedback enregistrées et traitées	18
Tableau 11 : Nombre de plans de contingence élaborés	19
Tableau 12 : Nombre de personnes formées en matière de réduction de risques de catastrophes	20
Tableau 13 : Nombre de plans de communications élaborés	20
Tableau 14 : Nombre de documents d'information élaborés et diffusés	21
Tableau 15 : Nombre de projets suivis et financés	22
Tableau 16 : Plan de Suivi.....	23

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Organigramme SP CONASUR	3
Figure 2 : schéma de transmission des données	26
Figure 3 : Circuit de l'information interne CONASUR.....	26

SIGLE ET ABBREVIATION

AEPS	Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement
AG	Assemblée Générale
AGR	Activités Génératrices de Revenus
AME	Articles Ménages Essentiels
CASEM	Conseil d'Administration du Secteur Ministériel (CASEM)
CCI	Cellule du Contrôle Interne
CODESUR	Conseil Départemental de Secours d'Urgence et de Réhabilitation
CONASUR	Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation
COPROSUR	Conseil Provincial de Secours d'Urgence et de Réhabilitation
CORESUR	Conseil Régional de Secours d'Urgence et de Réhabilitation
CVD	Comité Villageois de Développement
DAD	Direction des Archives et de la Documentation
DAF	Département de l'Administration des Finances
DAHR	Département de l'Assistance Humanitaire et de la Réhabilitation
DCP	Département de la Coopération et du Partenariat
DEP	Département des Etudes et de la Planification
DPC	Département de la Prévention des Catastrophes
ERIM	Evaluation Rapide Initiale Multisectorielle
GAR	Gestion Axée sur les Résultats
MATDS	Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité
PAO	Plan d'Action Opérationnelle
PDI	Personne Déplacée Inteme
PNDES I et II	Plan National de Développement Economique et Social (I = 2016-2020 ; II 2021-2025)
PRCCH	Plan national multirisque de préparation et de réponse aux catastrophes et crises humanitaires 2024-2026
RA	Régie d'Avance
RRC	Réduction des Risques de Catastrophes
SAD	Service des Archives et de la Documentation
SAF	Service des Affaires Financières
SBCMS	Section du Bureau Comptable Matière Secondaire
SCAHR	Section de la Coordination de l'Assistance Humanitaire et de la Réhabilitation
SES	Section Etudes et Statistiques
SLT	Section de la Logistique et du Transport
SNR-PDICA	Stratégie Nationale de Relèvement des Personnes Déplacées Internes et des Communautés d'Accueil
SP	Secretariat Permanent
SPCA	Section du Partenariat des Conventions et Accords

SPSE	Section de la Planification et du Suivi-Evaluation
SRRCH	Section de la Réduction des Risques de Catastrophes et de Crises Humanitaires
SSAP	Section du Système d'Alerte Précoce
VBG	Violences Basées sur le Genre

I. Introduction

1.1 Contexte et Justification

Le Burkina Faso se situe au cœur du Sahel, l'une des zones les plus vulnérables aux changements climatiques. Pays essentiellement agricole, il est confronté à de nombreux catastrophes et crises humanitaires qui entravent son processus de développement. Il s'agit en premier lieu des catastrophes naturelles, dont les principales sont les sécheresses, les inondations et les invasions acridiennes récurrentes qui constituent une source d'insécurité alimentaire. En termes de catastrophes, il convient de mentionner particulièrement les inondations du 1^{er} septembre 2009 qui ont occasionné d'importants dégâts aux plans humains, de la santé, de l'éducation, de l'habitat, des moyens de production, de l'approvisionnement en eau potable, des infrastructures routières, hydroagricoles, etc. Les dommages et pertes se chiffraient à 15 032 000 000 CFA, soit 33 millions \$US d'après le PDNA.

Le Burkina Faso fait face ces dernières années à une crise sécuritaire, occasionnant de nombreuses pertes en vies humaines, un déplacement massif de populations et d'énormes dégâts matériels affectant les conditions de vie des populations. A la date du 31 mars 2023, le nombre de personnes déplacées internes (PDI) enregistrées est de 2 062 534 individus dont 47,25% d'hommes, 52,75% de femmes et 58,50% d'enfants accueillies dans 303 communes réparties sur l'ensemble des 13 régions du pays.

Par ailleurs, selon les résultats de l'analyse du Cadre Harmonisé (CH) de novembre 2023, il ressort que 20 des 45 provinces ont enregistré des baisses de production céréalière (par rapport à la moyenne quinquennale) allant de 0,41% dans la province du Bam à 66,02% dans la province de l'Oudalan. Partant de cette situation, 2 278 031 personnes seront en situation de crise alimentaire sévère, dont 261.147 en urgence alimentaire, soit 369 041 enfants de moins de 5 ans réparties dans 12 régions excepté les Hauts-Bassins.

Ces populations qui représentent 10 % de la population totale du pays sont concentrées dans les régions de l'Est (21%), du Centre-Nord (18%), du Sahel (18%), du Nord (17%) et de la Boucle du Mouhoun (10%). Ces zones correspondent également aux localités à forts défis sécuritaires et de concentration de PDI.

Le Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation (CONASUR) conformément à sa mission de coordination des actions de prévention, de gestion des catastrophes et des crises humanitaires a pour ambition de renforcer son fonctionnement ainsi que l'efficacité de la mise en œuvre de ses actions de coordination et de redevabilité Cette dynamique intègre les actions des partenaires et des sectoriels associés

à sa mission. Dans cette optique, fournir des informations pertinentes à l'ensemble des parties prenantes impliquées dans la mission du CONASUR s'avère un enjeu capital. Cela nécessite des actions communes comme une planification conjointe, une forte coordination, un système de rapportage harmonisé et bien d'autres. Pour y parvenir, le Secrétariat Permanent du CONASUR a vu la nécessité d'élaborer un manuel de suivi-évaluation.

L'élaboration du présent document se justifie par le besoin d'une coordination et d'une capitalisation des résultats de tous les acteurs intervenants dans le domaine humanitaire et des catastrophes. Pour cela, il se doit de mettre en place un dispositif efficace lui permettant de répondre aux requêtes des différents acteurs et partenaires.

1.2 Objectifs du manuel de Suivi-Evaluation

L'objectif global de l'élaboration du manuel est de contribuer à améliorer les opérations du CONASUR en matière de Suivi Evaluation à travers un dispositif structuré et cohérent.

De façon spécifique, il s'agira de :

- décrire le processus de planification des actions au CONASUR
- proposer une matrice des indicateurs
- proposer un cadre de mesure des performances
- identifier les conditions de réussite de la mise en œuvre du présent manuel

II. Structure organisationnelle

2.1 Organigramme du SP - CONASUR

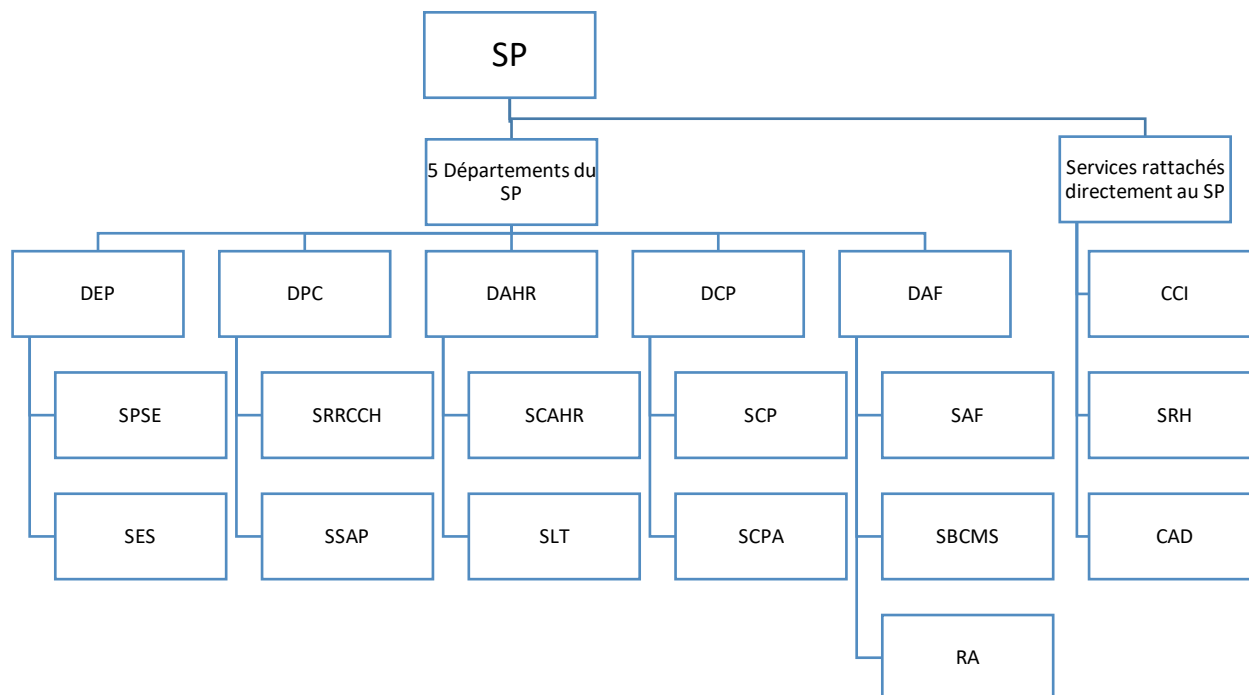


Figure 1 : Organigramme SP CONASUR

Comme l'indique le schéma ci-dessus, le SP – CONASUR est l'organe d'exécution du Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation. A ce titre, il est chargé de la coordination technique, administrative et financière ainsi que de la mise en œuvre des décisions dudit Conseil. Le SP - CONASUR est placé sous l'autorité d'un Secrétaire permanent, nommé par décret en Conseil des ministres sur proposition du Ministre chargé de la solidarité et de l'action humanitaire. Il dispose d'un Secrétariat, d'une Cellule du contrôle interne (CCI), d'un Service des ressources humaines (SRH), d'un Service des archives et de la documentation (SAD) et de cinq Départements à savoir :

- le Département des études et de la planification (DEP) ;
- le Département de la prévention des catastrophes (DPC) ;
- le Département de l'assistance humanitaire et de la réhabilitation(DAHR) ;
- le Département de la coopération et du partenariat (DCP) ;
- le Département de l'administration des finances (DAF).

2.2 Responsabilités en matière de Suivi-Evaluation au sein du SP - CONASUR

Le Département des études et de la planification a la responsabilité du suivi-évaluation au sein du SP - CONASUR à travers la section de la planification et du suivi-évaluation. Dans ce cadre, la section a en charge de/d' :

- élaborer les programmes et les rapports d'activités du SP - CONASUR ;
- superviser et de suivre l'élaboration des plans, projets et programmes de prévention et gestion des catastrophes et crises humanitaires de tous les acteurs humanitaires ;
- élaborer les rapports périodiques d'activités et capitaliser les résultats d'activités de toutes les structures membres du CONASUR ;
- élaborer et de mettre en place les outils de suivi-évaluation au sein du SP - CONASUR ;
- organiser des cadres de concertation avec les différents acteurs intervenant dans le domaine de la gestion des catastrophes et des crises humanitaires ;
- coordonner l'animation des cadres de concertation internes du SP - CONASUR ;
- organiser les sessions annuelles du CONASUR ;
- assurer le suivi de la mise en œuvre et l'évaluation des recommandations des sessions du CONASUR ;
- élaborer les rapports périodiques de mise en œuvre des instruments juridiques nationaux, régionaux et internationaux sur la prévention, la gestion des catastrophes et les crises humanitaires ;
- suivre et évaluer la mise en œuvre des plans, programmes et projets en matière de prévention et de gestion des catastrophes et crises humanitaires

III. Clarification de concepts et termes courant utilisés dans le domaine de la planification, du suivi et de l'évaluation

Les notions ci-dessous donnent un aperçu des concepts et définition clés des termes utilisés en Suivi Evaluation.

3.1 Définitions de base

- a. **Suivi** : C'est un processus continu qui consiste à observer, analyser et recueillir l'information nécessaire pour informer sur la mise en œuvre d'un programme ou d'une politique. Le suivi met en évidence le coût, le changement d'un état, l'évolution d'une situation, le changement d'un délai, etc
- b. **Evaluation** : C'est une photographie de la situation ou de l'état d'avancement d'un programme, d'une politique ou d'une initiative à un moment donné. C'est est une appréciation critique et complète du déroulement d'un programme ou d'une politique et de ses résultats. L'évaluation porte sur des jugements factuels et argumentés sur la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficience, les effets/impacts, la durabilité, etc.
- c. **Extrants** : Produits ou services découlant directement des activités d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative.
- d. **Activités** : Mesures prises ou travaux effectués pour mobiliser les intrants afin de produire des extrants
- e. **Intrants** : Ressources financières, humaines, matérielles et d'informations utilisées pour produire des extrants au moyen des activités et obtenir des résultats.
- f. **Résultats** : Un résultat est un changement d'état descriptible ou mesurable occasionné par une relation de cause à effet. On peut en dénombrer plusieurs selon la logique d'intervention dans laquelle on se trouve. On a les résultats immédiats, intermédiaires et finaux selon l'approche de la GAR. Le résultat immédiat c'est un changement directement attribuable aux extrants d'une organisation, d'une politique ou d'un programme. Les résultats intermédiaires sont les changements auquel on s'attend logiquement une fois que l'on a atteint un ou des résultats immédiats. Le résultat ultime est le plus haut niveau de résultat qui peut être raisonnablement attribué à une organisation, une politique ou un programme. Le résultat ultime représente généralement la raison d'être d'une

organisation, d'un programme, d'une politique ou d'une initiative et prend la forme d'un changement d'état chez les bénéficiaires.

- g. **Chaîne de résultats** : Parfois appelé « Modèle Logique », la chaîne de résultats est une représentation de causes à effet entre les activités, les extrants et les différents niveaux de résultats attendus dans un programme ou une politique.
- h. **Indicateurs** : C'est un facteur ou variable de nature qualitative ou quantitative qui constitue un moyen simple et fiable de mesurer les progrès, d'exprimer les changements liés à une intervention ou d'aider à apprécier la performance d'un acteur de développement.
- i. **Cadre de mesure de performance** : c'est un plan permettant de recueillir systématiquement les données pertinentes pendant toute la durée de mise en œuvre d'un programme, d'une politique ou d'une organisation ou toute autre initiative afin d'évaluer et de mettre en évidence les progrès vers les résultats escomptés. Il récence les principaux éléments du système de suivi et fait en sorte que l'information sur la performance est recueillie régulièrement. Il contient aussi les données de base, les cibles et le poste de responsabilité pour ce qui est de la collecte de données. Il est élaboré au moyen d'un processus participatif qui met à contribution les parties prenantes.
- j. **Parties prenantes** : Les parties prenantes sont les entités (structures, personnes morales, personnes physiques) qui sont impliquées directement ou indirectement dans la mise en œuvre d'une initiative d'un programme ou d'une politique. De façon plus large, ce sont des personnes qui ont un intérêt quelconque dans le résultat d'une intervention. Il s'agit généralement des membres de l'équipe d'une organisation, des partenaires associés et par moment les bénéficiaires. Les parties prenantes seront à tout moments affectés par l'intervention et leur contribution peut avoir un impact direct sur l'issue de l'initiative. Il convient de bien gérer les parties prenantes et de communiquer constamment avec elles pour faciliter la collaboration au sein du projet. On parle souvent de parties prenantes interne et de parties prenantes externes
- k. **Données de base** : Les données de base sont l'ensemble des conditions qui existent au début d'un programme ou d'un investissement. Ce sont des données quantitatives et qualitatives recueillies pour établir un profil. Les données de base sont recueillies à un moment donné et utilisé comme point de référence en fonction duquel l'intervention sera évaluée. Il faut donc des données de base pour chaque indicateur qui sera utilisé pour mesurer l'indicateur durant la mise en œuvre.

- l. **Cibles** : Une cible précise une valeur particulière pour un indicateur qu'il faut atteindre avant une date précise. Les cibles fournissent une base concrète et utiles pour la discussion avec les parties prenantes élargies.
- m. **Sources de données** : Les sources de données sont les personnes, les organisations ou les documents qui fournissent les données pour les indicateurs.
- n. **Méthode de collecte de données** : Les méthodes de collecte de données indiquent comment les données sur les indicateurs sont recueillies. Le choix d'une méthode de collecte varie en fonction du type d'indicateur, de la fréquence et des fins auxquels l'information est recueillie.

3.2 Classification des indicateurs

Il faut noter que les indicateurs sont particulièrement efficaces en tant qu'outils de suivi, quand ils sont directement liés à l'activité, aux extrants ou aux autres niveaux de résultats. Ils permettent d'enregistrer efficacement les variations survenues à partir d'une situation donnée, habituellement considérée comme situation de référence.

Selon la classification, il existe 5 grandes familles d'indicateurs :

- a. **Indicateurs d'intrants/ressources** : Les indicateurs de ressources donnent une mesure des moyens utilisés pour produire des extrants afin de réaliser des effets ou impacts. Ils peuvent se décomposer en 4 groupes d'indicateurs que sont les indicateurs de ressources humaines ; les indicateurs de ressources financières ; les indicateurs de ressources matérielles et les indicateurs de qualité des intrants.
- b. **Indicateurs d'activités** : Ces indicateurs donnent une mesure quantitative ou qualitative permettant de porter un jugement sur l'état d'avancement des travaux et sur les étapes à franchir. Ils permettent de cerner les progrès accomplis en attendant de connaître les résultats obtenus. On note ici les indicateurs de mise en œuvre ; de temps et de qualité des activités.
- c. **Indicateurs d'extrants** : Ils portent sur les biens ou les services que les organisations (gouvernementales ou non) offrent aux citoyens, aux entreprises ou à d'autres organisations. Les indicateurs d'extrants peuvent se classer en 3 catégories que sont les indicateurs de quantité ; de couverture et de qualité des extrants.
- d. **Indicateur d'effets** : Ces indicateurs mesurent les effets directs et immédiats d'une intervention sur le public cible, par exemple un changement de comportement
- e. **Indicateurs d'impact (résultat ultime)** : Cette famille d'indicateurs mesure des éléments du

contexte dans lequel s'inscrit l'action. Ils permettent de mesurer les facteurs significatifs, les tendances et les attentes des citoyens qui pourraient affecter les décisions, positivement ou négativement sur le long terme. Pour le cas du CONASUR, il peut s'agir d'indicateur social.

IV. Planification des actions du SP CONASUR

4.1 Cohérence avec les documents et stratégies nationales

Le SP – CONASUR a toujours disposé d'un plan d'action annuel (souvent glissant). Ce plan repose sur deux piliers notamment sur les référentiels de développement au niveau national et sur l'orientation stratégique de son ministère de tutelle.

Pour 2024, le plan d'action émane du Programme 050 du Ministère de la Solidarité, de l'Action humanitaire, de la Réconciliation nationale, du Genre et de la Famille. Ce programme est intitulé « Solidarité nationale et gestion des catastrophes » à travers l'action 05002 « Renforcement de la gestion des catastrophes et des crises humanitaires » dont l'objectif opérationnel vise à améliorer la gestion des catastrophes et des crises humanitaires.

Par rapport au référentiel de développement national, pour 2024, le CONASUR opérationnalise la vision du gouvernement Burkinabè à travers la mise œuvre du Plan d'action pour la stabilisation et le développement (PA-SD) 2023-2025 de la Transition en son Pilier 2 intitulé « Répondre à la crise humanitaire ».

Pour les années antérieures, il s'agissait des référentiels de développement comme les PNDES I et II. Le PNDES II inscrivait dans son axe stratégique I « Consolider la résilience, la sécurité, la cohésion sociale et la paix » de renforcer la prévention et la gestion des catastrophes et des crises humanitaires a travers les indicateurs comme le taux de satisfaction des besoins de base des PDI qu'il faut porter à 80% en 2025 et (ii) la proportion de ménages victimes de catastrophes et de crises humanitaires qu'il faut réduire de 20%.

Le secours d'urgence et la réhabilitation ont toujours été au cœur des politiques gouvernementales.

4.2 Cohérence avec les documents stratégiques élaborés à l'interne

En plus des documents de référence au niveau national comme le PNDES, le PA-SD, le CONASUR conformément à sa mission a élaboré les documents et politiques suivants :

- La stratégie nationale de relèvement des personnes déplacées internes et des communautés d'accueil (SNR-PDICA) 2023-2027 et son PAO
- Le Plan national multirisque de préparation et de réponse aux catastrophes et crises humanitaires 2024-2026
- Les différents plans de contingence co-élaborés avec les autorités communales et régionales

Tous ces documents et stratégies élaborés à l'interne ou co-élaboré avec des parties prenantes externes cadrent avec la mission du CONASUR déclinée dans la vision du gouvernement à travers les différents référentiels de développement.

4.3 Collaboration avec d'autres secteurs

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses actions, le CONASUR collabore avec des sectoriels. Par exemple, pour le plan national multirisque de préparation et de réponse aux catastrophes, plusieurs secteurs sont impliqués dans le processus. Il s'agit des secteurs de la Santé ; de la Nutrition; de la Sécurité alimentaire; de l'Éducation; des abris - matériel de survie; de la Protection; de l'Eau - hygiène - assainissement; de la Télécommunication; des Prévisions météo et hydrologiques; des Aménagement des sites et relogement définitif; de la Logistique et transport; et de la Coordination – gestion.

La collaboration avec les différents secteurs permet au CONASUR d'être efficace dans l'exercice de ses fonctions.

4.4 Processus d'élaboration du plan de travail annuel

Le plan de travail annuel est une déclinaison des actions en activités. Chaque activité est par la suite décomposée en tâche assortie d'un chronogramme d'exécution périodique (dans notre cas, trimestriel). Le processus d'élaboration du plan d'action se veut simple et participatif.

L'élaboration des plans de travail au niveau du SP-CONASUR se fait à l'interne à travers les 5 départements que sont la DEP, le DPC, le DAHR, le DCP et le DAF.

Ainsi, chaque département au regard de sa mission spécifique, au regard des différents documents et stratégies ci-dessus décline ses propres actions en activités et en tâches.

On aboutit ainsi à une sorte de planification conjointe inter-départements où l'ensemble des actions est consolidée au niveau de la DEP pour en faire un seul document de travail.

Pour rendre ce plan opérationnel, on précise pour chaque tâche le ou les départements responsables ou associées avec le budget correspondant à rechercher ou déjà disponible. Le tableau ci-dessous donne un aperçu du plan de travail.

Tableau 1 : Format du plan de travail au SPCONASUR

Co de	Programme/o bjectifs/ actions/ activités	Résul tats atten dus	Indica teur de résult ats	Unité de l'indic ateur	Programmation physique							Coûts estimatifs (en milliers de F.CFA)				Structures	
												2024		20 25	20 26	Respons ables	Parten aires
					Année n					n + 1	n + 2	Et at	P T F				
					T 1	T 2	T 3	T 4	To tal								
																DEP	
																DPC	
																DAHR	
																DCP	
																DAF	

Source : Format plan de travail

Au regard de ce tableau, les actions sont traduites en résultats et codifiées selon l'orientation stratégique du Ministère de tutelle. Pour chaque action, un indicateur objectivement vérifiable lui est attribué pour faciliter le processus de suivi. Il y'a ensuite la programmation physique et financière selon le calendrier de mise en œuvre trimestriel assorti des départements responsables.

4.5 Processus de validation du plan d'action

Le plan d'action étant une sorte de boussole pour la mise en œuvre des activités planifiées servira de référentiel pour mesurer la performance interne de la structure à travers les 5 départements.

A cet effet, le processus de validation du plan se fait à travers les sessions du CONASUR qui sont instances décisionnelles organisées par le SP. Le plan est donc soumis via ce canal et après analyse reçoit l'approbation du conseil pour son opérationnalisation. La validation des rapports d'activités se fait également par ce canal à travers le bilan de mise en œuvre à travers les indicateurs de performance.

V. Matrice des Indicateurs

Le processus de suivi des indicateurs répond au besoin d'informer l'ensemble des parties prenantes sur le niveau de mise en œuvre des interventions, de permettre la prise de décisions en se basant sur des données probantes et de permettre une capitalisation des différentes actions.

Il faut noter que le SP – CONASUR exécute les activités contenues dans son plan d'action approuvé. En rappel, le plan d'action approuvé émane du Programme 050 du ministère de la Solidarité, de l'Action humanitaire, de la Réconciliation nationale, du Genre et de la Famille. A la lecture de ce programme, émerge trois types d'indicateurs : indicateurs d'effets, d'extrants et d'activités.

A la lecture également des différents programmes et politiques mis en œuvre par le CONASUR en l'occurrence le PNRH, la SNR-PDICA, le PNM – PRCC Plan national multirisque de préparation et de réponse aux catastrophes et crises humanitaires 2024-2026, émerge également quelques indicateurs d'extrants et d'activités.

La matrice ainsi élaborée est un consensus entre partie prenante interne permettant de dresser un catalogue d'indicateurs d'effets, d'extrants et d'activités pertinents permettant de mesurer la performance.

Notons également que pour chaque document spécifique, on aurait pu avoir un manuel de Suivi Evaluation propre à la politique ou au programme mis en œuvre. Exemple : Manuel de Suivi Evaluation du SNR-PDICA, manuel de Suivi Evaluation du PNRH, etc.

La matrice donc ci-dessous est une sélection à l'intérieur des différents documents et politiques mis en œuvre par le CONASUR. Elle ne saurait être exhaustive. Elle peut néanmoins se mettre à jour périodiquement selon l'orientation des parties prenantes.

La matrice a été subdivisée en deux grandes parties :

- Indicateurs d'effets
- Indicateurs d'extrants et d'activités.

5.1 Indicateurs d'effets

Au regard de la mission spécifique des départements du CONASUR, nous avons énuméré 3 indicateurs d'effets directement en lien avec l'assistance humanitaire et réhabilitation, la prévention des catastrophes, la coopération et partenariat.

Il s'agit donc des indicateurs d'effets suivants :

- Proportion de ménages vulnérables victimes de catastrophes bénéficiaires d'actions de relèvement/réhabilitation
- Délai moyen de réaction aux urgences
- Nombre de conventions de partenariats signées

Tableau 2 : proportion de ménages vulnérables victimes de catastrophes bénéficiaires d'actions de relèvement/réhabilitation

Code	IEf-001
Nom de l'indicateur	Proportion de ménages vulnérables victimes de catastrophes bénéficiaires d'actions de relèvement/réhabilitation
Type d'indicateur	Indicateur d'effet
Définition	• Définition de l'indicateur : C'est le nombre de ménages vulnérables (selon les critères du RSU) qui ont été enregistrés dans les registres du CONASUR comme victime de catastrophes et qui ont bénéficiés d'actions de relèvement / réhabilitation par le CONASUR ou des partenaires associés. • Définition de ménages : Définition de ménages : Selon le RSU, le ménage est un ensemble de personnes apparentées ou non qui vivent habituellement dans un même logement, mettent en commun leurs ressources, partagent leurs repas, et reconnaissent l'autorité d'une même personne comme chef de ménage
Méthode de calcul / Métadonnées	C'est un rapport de deux grandeurs : • Numérateur : Nombre de ménages vulnérables victimes de catastrophes bénéficiaires d'actions de relèvement/réhabilitation durant une période donnée • Dénominateur : Nombre total de ménages victimes de catastrophes enregistrées dans les registres du CONASUR durant la même période • Actions de relèvement / réhabilitation : Compter l'ensemble des ménages ayant bénéficié d'une assistance en vivres et non vivres, en abris d'urgence, en AME, l'appui alimentaire et financier des PDI retournés, bénéficiaire de cash transfert, etc.
Autres partenaires / Secteurs associés	• ONG identifiées • Ministère de tutelle
Méthode de collecte	
Objectif	Il s'agit de mesurer l'effort du CONASUR et de ses partenaires pour la prise en charge des personnes victimes de catastrophes dans sa mission d'Assistance Humanitaire et de Réhabilitation
Responsable de collecte:	DAHR
Niveau de l'indicateur	National

Ventilation / Désagrégation	Par Région
Fréquence de collecte	Annuel
Périodicité de mesure	1 an
Source	Enquête
Utilisation et interprétation	L'indicateur va servir à montrer l'engagement du gouvernement et ses partenaires à apporter une assistance appropriée aux ménages vulnérables victimes de catastrophes enregistrés. Une proportion élevée indique une belle performance du gouvernement et ses partenaires. Un seuil peut être fixé pour servir de comparaison
Utilisateur potentiel	CONASUR et Démembrement, CASEM – Ministère, Partenaires associés (ONG Nationales et internationales, institutions bilatérales)

Tableau 3 : Délai moyen de réaction aux urgences

Code	IEf-002
Nom de l'indicateur	Délai moyen de réaction aux urgences.
Type d'indicateur	Indicateur d'effet
Définition	C'est le temps moyen mis par le CONASUR pour réagir face à une catastrophe naturelle (inondations par exemple) ou a une crise provoquée par l'homme (crise sécuritaire)
Objectif	Il s'agit de mesurer le temps moyen mis par les instances du gouvernement et ses partenaire lorsque survient une crise (catastrophe naturelle ou provoquée par l'homme)
Niveau de l'indicateur	National
Ventilation / Désagrégation	Commune, région
Responsable de collecte	DPC
Fréquence de collecte	Trimestriel
Périodicité de mesure	Dès que survenue
Méthode de calcul / Métadonnées	C'est la différence de temps entre la survenue d'une crise et la réaction du CONASUR et/ou ses démembrements Les dates des événements suivants doivent être collecté au format JJ/MM/AA pour la même localité: • Date de survenue de la crise • Date d'intervention du CONASUR pour une évaluation rapide des besoins (1^{er} jour de l'intervention) Pour la même localité, on procède d'abord à la différence de temps entre les deux événements. On procède ensuite à une Moyenne arithmétique simple pour déterminer le délai moyen quand il y a par exemple plusieurs crises dans la même localité. On procède également à une agrégation au niveau supra (provincial, régional, national)
Utilisation et interprétation	Cet indicateur doit se comparer à un seuil pour permettre d'apprécier la performance du CONASUR et ses partenaires à réagir face aux différentes crises. Cela permet aux parties prenantes de prendre des mesures appropriées pour réduire le délai moyen de réaction aux urgences.

	Plus le délai moyen est court, plus la performance est appréciée. On peut également procéder à une comparaison des délais moyen par localité et ainsi interpeller les différents acteurs concernés pour augmenter la performance
Utilisateur potentiel	CONASUR et Dèmebrement, CASEM – Ministère, Parténaires associés

Tableau 4 : Nombre de conventions de partenariats signées

Code	IEf-003
Nom de l'indicateur	Nombre de conventions de partenariats signés
Domaine / Département	DCP
Définition indicateur	Chaque année, le CONASUR signe des engagements de partenariat avec des institutions bilatérales ou des ONG. Il s'agit ici des nouveaux projets de coopérations.
Type d'indicateur	Effet
Référence Documents / Politiques	Plan d'action
Objectif	Il s'agit d'avoir une vue globale du nombre de partenariat engagés durant une période donnée
Collaboration Secteur	ONG Internationales, institutions bilatérales, différents secteurs ministériels
Niveau de l'indicateur	National
Ventilation / Désagrégation	N/A
Fréquence de collecte	Annuel
Méthode de calcul / Métadonnées	Il s'agit de compter le nombre de partenariats validés (signature de convention) par le CONASUR durant une période donnée
Utilisation et interprétation	Cet indicateur interprète la capacité du CONASUR à développer de nouveaux partenariats en lien avec sa mission de secours d'urgence et de réhabilitation. Un nombre élevé de convention de partenariat est perçu comme une bonne performance. Un seuil peut être attribué pour servir de comparaison
Utilisateur potentiel	CONASUR et Dèmebrement, CASEM – Ministère, Parténaires associés

5.2 Indicateurs d'extrants / D'activités

Selon la définition du « modèle logique », l'ensemble des activités et extrants que nous suivons à travers leur indicateur respectif contribue aux effets cités ci-dessus de sorte à assurer une cohérence de mise en œuvre des actions du CONASUR. Il s'agit par exemple des activités en lien avec la prévention des catastrophes comme les formations continues en RRC, l'appui des collectivités à l'élaboration de plans de contingence, l'assistance humanitaire diverse, la tenue des sessions du CONASUR, l'enregistrement biométrique et bien d'autres. L'ensemble des activités sont contenues dans le plan d'action annuel validé. Pour ce présent manuel, nous avons énuméré 11 indicateurs d'activités et d'extrants qui contribuent tous à l'atteinte des effets ci-dessus.

Tableau 5 : Tableau 5 : Nombre de sessions ordinaires et/ou extraordinaires du CONASUR organisés

Code	IExt-001
Nom de l'indicateur	Nombre de sessions ordinaires et/ou extraordinaires du CONASUR organisés
Domaine / Département	DEP
Définition indicateur	Il existe des rencontres formelles organisées par le CONASUR. Ces rencontres peuvent être planifiée (ordinaire dans un agenda global du ministère) ou non planifiée (extraordinaire en fonction des urgences)
Type d'indicateur	Extrant
Référence Documents / Politiques	Plan d'action
Objectif	Il s'agit d'avoir une vue globale du nombre de rencontre tenues par la structure
Collaboration Secteur	N/A
Niveau de l'indicateur	National
Ventilation / Désagrégation	N/A
Fréquence de collecte	Annuel
Méthode de mesure / Collecte	C'est le nombre de rencontres organisé par le CONASUR Peut être désagréé en : • Nombre de sessions ordinaires (planifié) • Nombre de sessions extraordinaires
Utilisation et interprétation	Cet indicateur interprète la capacité de la structure a tenir ses sessions de rencontre. C'est a l'issu de ses rencontres que les grandes orientations sont prises
Utilisateur potentiel	CONASUR et Démembrement, CASEM – Ministère, Parténaires associés

Tableau 6 : Nombre de personnes vulnérables, victimes de catastrophes et crises humanitaires bénéficiaires de l'assistance alimentaire

Code	IExt- 002
Nom de l'indicateur	Nombre de personnes vulnérables, victimes de catastrophes et crises humanitaires bénéficiaires de l'assistance alimentaire
Définition	• C'est le nombre de personnes vulnérables (selon les critères du RSU) qui ont bénéficié d'une assistance alimentaire. Une personne exposée à des risques divers (physique, social, psychologique, environnemental, etc.) et qui a besoin d'une protection sociale ponctuelle ou permanente • L'assistance alimentaire est une assistance qui consiste à garantir la disponibilité de nourriture, l'accès à des denrées nourrissantes, une bonne connaissance de la nutrition et des pratiques alimentaires appropriées aux personnes vulnérables
Méthode de calcul / Métadonnées	• Compter le nombre de personnes (hommes, femmes, enfants) qui ont bénéficié d'une assistance alimentaire durant une période donnée. • Prendre en compte les types d'assistance humanitaire suivantes : ✓ Assistance en vivres

	✓ Assistance en non-vivres, ✓ Assistance en abris d'urgence ✓ Assistance en AME ✓ Assistance en appui alimentaire ✓ Assistance en appui financier (cash transfert) C'est un indicateur composite des types d'assistance humanitaire ci-dessus. Il peut donc se décomposer en Nombre de personnes vulnérables, victimes de catastrophes et crises humanitaires bénéficiaires en vivres, abris d'urgence, etc. • S'assurer également de ne faire un double comptage parce qu'il arrive qu'une personne bénéficie de plusieurs assistances • On peut également transformer cet indicateur en « Nombre de ménages vulnérables, victimes de catastrophes et crises humanitaires bénéficiaires de l'assis-tance alimentaire ». Cela peut se faire a travers deux méthodes : ✓ Taille moyenne des menages : Se référer aux données de l'INSD pour avoir la taille moyenne des menages de la localité et procéder à une estimation ✓ Collecte systématique des membres du menage : durant le passage des enquêteurs, s'assurer que la variable composition des menages est prises en compte
Autres partenaires / Secteurs associés	
Méthode de mesure	
Objectif	Il s'agit de mesurer l'effort du CONASUR et de ses partenaires pour la prise en charge des personnes vulnérables, victimes de catastrophes. Cet indicateur dans sa variante « ménage » contribue également à calculer l' IEf-001.
Responsable de collecte:	
Niveau de l'indicateur	National
Ventilation / Désagrégation	Par Région, ventilé par âge et par sexe
Fréquence de collecte	Annuel
Périodicité de mesure	
Source	
Utilisation et interprétation	L'indicateur va servir à montrer l'engagement du gouvernement et ses partenaires à apporter une assistance alimentaire aux personnes vulnérables victimes de catastrophes
Utilisateur potentiel	CONASUR et Démembrement, CASEM – Ministère, Partenaires associés (ONG Nationales et internationales, institutions bilatérales)

Tableau 7 : Nombre d'évaluation conjointe des besoins humanitaires réalisés

Code	IExt- 003
Nom de l'indicateur	Nombre d'évaluation conjointe des besoins humanitaires réalisés
Domaine / Département	
Définition indicateur	L'évaluation conjointe des besoins humanitaires est un processus planifié de collecte et d'analyse de données sur les besoins des populations affectées par une situation donnée par un ensemble de parties prenantes
Type d'indicateur	Activités

Référence Documents / Politiques	
Objectif	Il s'agit d'orienter le gouvernement et ses partenaires a travers des outils standards à prendre des décisions basées sur des évidences sur les besoins humanitaires des populations affectées par une crise
Collaboration Secteur	ONG
Niveau de l'indicateur	National
Ventilation / Désagrégation	Ventilé par commune, région
Fréquence de collecte	Annuel
Méthode de calcul / Métadonnées	- Compter le nombre d'évaluations rapide des besoins effectuée dans une localité - Identifier l'ensemble des parties prenantes pour cette évaluation dans la même localité
Utilisation et interprétation	Cet indicateur montre la capacité de cordination du CONASUR à avoir une vue d'ensemble sur l'ensemble des crises observées sur le pays afin de mieux estimer les besoins humanitaires exprimés. Il oriente aussi sur la prise de décisions au regard de la spécificité des besoins humanitaires pour chaque cible identifiée. Un nombre élevé d'évaluation conjointé mené peut avoir plusieurs interprétations et cela dépend du contexte.
Utilisateur potentiel	CONASUR et Dèmebrement, CASEM – Ministère, Parténaires associés (ONG Nationales et internationales, institutions bilatérales)

Tableau 8 : Proportion de travailleurs sociaux (homme/femme) formées utilisant l'outil ERIM dans l'évaluation des be-soins sur les catastrophes

Code	IExt- 004
Nom de l'indicateur	Proportion de travailleurs sociaux (homme/femme) formées utilisant l'outil ERIM dans l'évaluation des besoins sur les catastrophes
Domaine / Département	
Définition indicateur	L'outil ERIM est un outils standard utilisé par les travailleurs sociaux dans l'évaluation des besoins sur les catastrophes. Cet indicateur récence les travailleurs sociaux ayant bénéficié un renforcement de capacités sur l'outil ERIM rapporté sur l'ensemble des travailleurs sociaux enregistrés dans un même service dans une période
Type d'indicateur	Extrant
Référence Documents / Politiques	Plan d'action
Objectif	Cet indicateur oriente le service des Ressources Humaines sur la compétence des travailleurs sociaux à mener a bien leur mission, entre autres mener avec efficacité des évaluations des besoins.
Collaboration Secteur	
Niveau de l'indicateur	National
Ventilation / Désagrégation	Ventilée par sexe, par localité
Fréquence de collecte	Annuel
Méthode de calcul / Métadonnées	C'est le rapport de deux grandeurs : Numérateur : Nombre de travailleurs sociaux formées sur l'outil ERIM dans une période donnée

	Dénominateur : Nombre total de travailleurs sociaux enregistrés dans le service
Utilisation et interprétation	Cet indicateur mesure le niveau de compétence des services dédiés au travail social. En principe, 100% des travailleurs sociaux doivent être formé à l'outil ERIM. Si ce n'est pas le cas, des mesures doivent être prise pour ramener cette proportion à 100%. L'outil ERIM contribue également à la réduire le délai moyen de réaction aux urgences. Plus les agents sont formés à l'utilisation de l'outil ERIM, mieux ils peuvent réagir efficacement face aux crises en procédant à des évaluation rapides performantes.
Utilisateur potentiel	Service des Ressources Humaines, SP

Tableau 9 : Nombre de personnes victimes de catastrophes enregistrées dans la base de données du SP - CONASUR

Code	IExt- 005
Nom de l'indicateur	Nombre de personnes victimes de catastrophes enregistrées dans la base de données du SP - CONASUR
Definition	- C'est le nombre de personnes victimes de catastrophe enregistrés dans la base de données du SPCONASUR. - La catastrophe peut être naturelle (inondation par exemple) ou provoquée par l'homme (crise sécuritaire)
Méthode de calcul / Métadonnées	- Compter le nombre de personnes (hommes, femmes, enfants) victimes de catastrophes enregistrés dans la base de donnée du SPCONASUR - Utilisation de la biométrie
Autres partenaires / Secteurs associés	
Méthode de mesure	
Objectif	Il s'agit de recenser les personnes victimes de catastrophes dans chaque localité pour permettre au gouvernement d'avoir une vue d'ensemble
Responsable de collecte:	
Niveau de l'indicateur	National
Ventilation / Désagrégation	Par Région , ventilé par âge et par sexe
Fréquence de collecte	Annuel
Périodicité de mesure	
Source	
Utilisation et interprétation	L'indicateur permet de mieux planifier les besoins humanitaires appropriés. C'est également un outil de plaidoyer auprès des partenaires externes
Utilisateur potentiel	CONASUR et Démembrement, CASEM – Ministère, Partenaires associés (ONG Nationales et internationales, institutions bilatérales)

Tableau 10 : Proportions de plaintes / Feedback enregistrées et traitées

Code	IExt- 006
Nom de l'indicateur	Proportions de plaintes / Feedback enregistrées et traitées
Domaine / Department	

Définition indicateur	Une « plainte » est l'expression formelle d'un mécontentement concernant le niveau des services, actions ou l'inaction du personnel du CONASUR ou de toute autre personne impliquée directement au travail du CONASUR Un « feedback » est la communication d'opinions, de critiques, de compliments et/ou de suggestions non sollicités, à l'oral ou à l'écrit, selon des modalités formelles ou informelles. Le feedback peut être positif ou négatif La proportion de plaintes / Feedback (traité) enregistrées et traitées est donc le rapport entre le nombre plaintes / (ayant reçu une réponse) par rapport aux plaintes / feedback enregistrés officiellement
Type d'indicateur	
Référence Documents / Politiques	Plan action
Objectif	Il s'agit d'avoir une vue d'ensemble de l'ensemble des plaintes enregistrés et traités
Collaboration Secteur	
Niveau de l'indicateur	National
Ventilation / Désagrégation	Régional, Communal, type de plaintes / feed back
Fréquence de collecte	Annuel
Méthode de calcul / Métadonnées	• Numérateur : Nombre de plaintes traités durant une période • Dénominateur : Nombre de plaintes enregistrés durant la même période Déterminer type de plainte Définition de plaintes traitées
Utilisation et interprétation	L'indicateur mesure la performance des acteurs gouvernementaux à apporter des réponses à l'ensemble des plaintes/feedback fournis dans le système. Il permet aux acteurs de mieux écouter et utiliser les avis locaux dans les décisions qui affectent la sécurité, la vie et les moyens de subsistance aux personnes
Utilisateur potentiel	CONASUR et Démembrement, CASEM – Ministère, Partenaires associés (ONG Nationales et internationales, institutions bilatérales)

Tableau 11 : Nombre de plans de contingence élaborés

Code	IExt- 007
Nom de l'indicateur	Nombre de plans de contingence élaborés
Domaine / Département	
Définition indicateur	Les plans de contingence sont des procédures et mesures élaborées à l'avance qui décrivent les actions spécifiques que le CONASUR ou ses démembrements doit prendre afin de répondre efficacement à une crise. Il s'agit de compter le nombre de plans de contingences élaborés et validés durant une période
Type d'indicateur	
Référence Documents / Politiques	
Objectif	Il s'agit de déterminer le nombre de localité ayant un plan de contingence opérationnel pour faire face aux éventuelles crises.
Collaboration Secteur	
Niveau de l'indicateur	

Ventilation / Désagrégation	
Fréquence de collecte	
Méthode de calcul / Métadonnées	Compter le nombre de plans de contingence élaborés
Utilisation et interprétation	Le plan de contingence permet à la structure de s'assurer qu'elle est prête à réagir efficacement aux situations imprévues. Cela permet de minimiser les conséquences négatives. Plus il ya de plans de contingences, plus les autorités locales seront impliquées dans la gestion d'une crise
Utilisateur potentiel	CONASUR et Démembrement, CASEM – Ministère, Partenaires associés (ONG Nationales et internationales, institutions bilatérales)

Tableau 12 : Nombre de personnes formées en matière de réduction de risques de catastrophes

Code	IExt- 008
Nom de l'indicateur	Nombre de personnes formées en matière de réduction de risques de catastrophes
Domaine / Département	
Définition indicateur	Les catastrophes se définissent comme des perturbations graves (naturelles ou provoquées par l'homme) affectant le fonctionnement d'une communauté. Cet indicateur recense les cibles ayant bénéficié d'un renforcement de capacités en matière de réduction de risques de catastrophes dans une période donnée
Type d'indicateur	
Référence Documents / Politiques	Plan d'action
Objectif	Cet indicateur oriente sur la compétence des personnes cibles à maîtriser les risques de catastrophes
Collaboration Secteur	
Niveau de l'indicateur	National
Ventilation / Désagrégation	Ventilée par sexe, par localité et par service
Fréquence de collecte	Annuel
Méthode de calcul / Métadonnées	Compter le Nombre de personnes cibles formées sur les risques de catastrophes dans une période donnée
Utilisation et interprétation	Cet indicateur mesure le niveau de compétence du personnel dédiée à la mission du CONASUR.
Utilisateur potentiel	Service des Ressources Humaines, SP

Tableau 13 : Nombre de plans de communications élaborés

Code	IExt- 009
Nom de l'indicateur	Nombre de plans de communications élaborés
Domaine / Département	
Définition indicateur	C'est un document structuré qui présente la stratégie et les actions de communication du CONASUR. Cet indicateur recense le nombre de plans de communications élaboré dans une période donnée.
Type d'indicateur	

Référence Documents / Politiques	
Objectif	Le plan de communication a pour objectif de définir les messages clés, les cibles, les canaux et les outils de communication appropriés.
Collaboration Secteur	
Niveau de l'indicateur	National
Ventilation / Désagrégation	Par localité
Fréquence de collecte	
Méthode de calcul / Métadonnées	Compter le nombre de plans élaborés durant une période
Utilisation et interprétation	Le nombre de plans élaboré indique l'effort que le CONASUR déploie pour communiquer avec ses cibles dans un contexte humanitaire fragilisé
Utilisateur potentiel	

Tableau 14 : Nombre de documents d'information élaborés et diffusés

Code	IExt- 010
Nom de l'indicateur	Nombre de documents d'information élaborés et diffusés (brochures, dépliants, plaquette, etc. ;)
Domaine / Département	
Définition indicateur	Les documents d'informations sont des supports (physiques ou numériques) comportant des informations destinées à une cible précise. La diffusion peut se faire par plusieurs canaux Cet indicateur recense les documents d'information diffusés par le CONASUR.
Type d'indicateur	National
Référence Documents / Politiques	
Objectif	L'objectif est de pouvoir à travers plusieurs canaux diffusés pour sensibiliser, informer ou mettre en garde avec des messages clés (contenu spécifique)
Collaboration Secteur	
Niveau de l'indicateur	National
Ventilation / Désagrégation	Par region, type de canal de diffusion (
Fréquence de collecte	
Méthode de calcul / Métadonnées	- Compter le nombre de documents d'information élaboré durant une période - Par type de canal de diffusion - Par type de support
Utilisation et interprétation	Le nombre de documents d'information élaboré indique l'effort que le CONASUR déploie pour assurer une meilleure visibilité de ses actions dans un contexte humanitaire fragilisé
Utilisateur potentiel	

Tableau 15 : Nombre de projets suivis et financés

Code	IExt- 011
Nom de l'indicateur	Nombre de projets suivis et financés
Domaine / Département	
Définition indicateur	Un projet est un processus unique, qui consiste en un ensemble d'activités coordonnées et maîtrisées comportant des dates de début et de fin, entrepris dans le but d'atteindre un objectif conforme à des exigences spécifiques telles que des contraintes de délais, de coûts et de ressources. Pour ce présent manuel, projet peut signifier également , Convention de partenariats, protocole de collaboration impliquant le CONASUR avec une date de début et de fin. Cet indicateur récence le nombre total de projets engagés au sein du CONASUR
Type d'indicateur	
Référence Documents / Politiques	
Objectif	Le Suivi des projets financés donne un aperçu du portefeuille global détenu par le CONASUR dans la réalisation de sa mission.
Collaboration Secteur	
Niveau de l'indicateur	National
Ventilation / Désagrégation	National, par type de projets (Nouveau projet, projet en cours)
Fréquence de collecte	Annule
Méthode de calcul / Métadonnées	Compter le nombre projets suivis et financés durant la période
Utilisation et interprétation	Cet indicateur permet de suivre le portefeuille global de mise en œuvre des projets financés par le CONASUR. Plusieurs interprétations peuvent se faire dépendant du nombre de portefeuille, de la taille du personnel et des urgences du moment
Utilisateur potentiel	

VI. Système de collecte de données et de capitalisation du CONASUR

6.1 Système de remontée des données au sein du CONASUR

Le secours d'urgence et de réhabilitation étant pluri acteurs, le SP - CONASUR collabore avec l'ensemble des secteurs gouvernementaux pour la remontée de données sectorielles. Les données sont collectées à travers les points focaux sectoriels de chaque département ministériel. Pour ce faire, des rencontres périodiques sont initiées par le SP - CONASUR et regroupant tous les points focaux des ministères concernés. Lors de ces rencontres, l'ensemble des indicateurs sont mis à jour.

6.2 Capitalisation / Archivage des données

La capitalisation des données se fait à l'issue de l'assemblage ou la mise en commun des données renseignées et parvenues au SP - CONASUR. Les données issues des canevas /fiches sont traitées et des rapports sont produits et mise à la disposition des utilisateurs à travers des tableaux de bord, des rapports synthétiques. L'ensembles des données sont consignées dans un système d'archivage numérisé pour des utilisations futures.

VII. Cadre de mesure de performance

Le processus de suivi des indicateurs répond au besoin d'informer l'ensemble des parties prenantes sur le niveau de mise en œuvre des interventions, de permettre la prise de décisions en se basant sur des données probantes et de permettre une capitalisation des différentes actions. La matrice des indicateurs répond donc à cette logique.

Pour un bon suivi de l'ensemble des indicateurs formulés dans ce document, il est essentiel de récapituler cela à travers un tableau synthétique assorti de responsabilités et d'échéances permettant de jauger la progression réalisée en fonction des résultats prévisionnels.

Pour cela, selon le contexte des opérations du SP-CONASUR, nous avons le plan de suivi ci-dessous :

7.1 Plan de Suivi

A la suite de la matrice des indicateurs, le plan de suivi ci-dessous décrit la façon dont les indicateurs consensuels seront suivis pour renseigner la progression des actions au CONASUR.

Tableau 16 : Plan de Suivi

N°	Indicateurs	Valeur de référence (données de base)		Réalisation		Cible		Date au plus tard où les données sont attendues	Responsable opérationnel / Domaine
		Valeur	Date de la valeur	Valeur	Date de la valeur	Valeur	Date de la valeur		
1	Proportion de ménages vulnérables victimes de catastrophes bénéficiaires d'actions de relèvement/réhabilitation								
2	Délai moyen de réaction aux urgences.								
3	Nombre de conventions de partenariats signés								

4	Nombre de sessions ordinaires et/ou extraordinaires du CONASUR organisés								
5	Nombre de personnes vulnérables, victimes de catastrophes et crises humanitaires bénéficiaires de l'assistance alimentaire								
6	Nombre d'évaluation conjointe des besoins humanitaires réalisés								
7	Proportion de travailleurs sociaux (homme/femme) formés utilisant l'outil ERIM dans l'évaluation des besoins sur les catastrophes								
8	Nombre de personnes victimes de catastrophes enregistrées dans la base de données du SP - CONASUR								
9	Proportions de plaintes / Feedback enregistrées et traitées								
10	Nombre de plans de contingence élaborés								
11	Nombre de personnes formées en matière de réduction de risques de catastrophes								
12	Nombre de plans de communications élaborés								
15	Nombre de documents d'information élaborés et diffusés (brochures, dépliants, plaquette, etc. ;)								
16	Nombre de projets suivis et financés								

Ce plan de suivi est composé de l'indicateur, de sa donnée de base, la cible visée et leur date correspondante. Selon l'accord avec les parties prenantes, la valeur de sa réalisation doit être renseigné à date en précisant l'échéance et la responsabilité associée.

Cette façon de suivre les données est un moyen interne de mesurer la performance des actions mises en œuvre

7.2 Revue de performance

Cette façon de suivre les données avec le plan de suivi est un moyen interne simple et efficace de mesurer la performance des actions mises en œuvre.

Il suffit de se référer à la matrice des indicateurs pour déterminer les indicateurs qui nécessitent une collaboration avec les autres secteurs. Dans ce cas précis, la collecte se fait à travers les points focaux sectoriels désignés mais en passant toujours par le responsable/ domaine interne au CONASUR.

Il existe d'autres mécanismes de revues de performances au SP - CONASUR qui peut prendre plusieurs formes. Cela se fait par le biais de certains cadres de dialogues comme le CASSEM, les sessions ordinaires et extraordinaires, les rencontres internes de bilan planification, les rencontres intersectorielles et bien d'autres.

Quelque soit la forme des rencontres, les niveaux d'exécution suivants sont déterminés :

- Le taux d'exécution physique périodique des différents documents de planification (plan d'action) ;
- Le taux d'exécution financière périodique.

La confrontation des deux taux permet de mieux apprécier la performance globale. Au cours de ces rencontres, des recommandations pertinentes sont formulées à l'endroit des acteurs concernés permettant d'améliorer les différentes performances avec des échéances établies.

VIII. Circuit de l'information

Une partie du circuit de l'information sur les indicateurs est déjà décrite dans la section « Matrice des indicateurs ». En résumé, une fois que les données parvenues au SP - CONASUR et validées, les données sont diffusées à travers plusieurs canaux :

- les différents clusters
- les différents sites ministériels
- les échanges bilatéraux avec les partenaires techniques et financiers

Le partage des données externes se fait entre le CONASUR, les sectoriels et les partenaires comme le montre le schéma ci-dessous.



Figure 2 : schéma de transmission des données

Le partage de l'information se fait également à travers les démembrements du CONASUR. Pour cela, il faut noter que les informations administratives et de gouvernance sont descendantes et les informations liées à l'exécution sont ascendantes. Les informations administratives et de gouvernance émanent du niveau central avec des orientations sur les indicateurs clés. Les informations liées à l'exécution et les alertes proviennent du niveau déconcentré et sont remontées vers la hiérarchie pour des demandes de secours ou des compte rendu de la mise en œuvre de leurs activités (cf circuit ci-dessous).

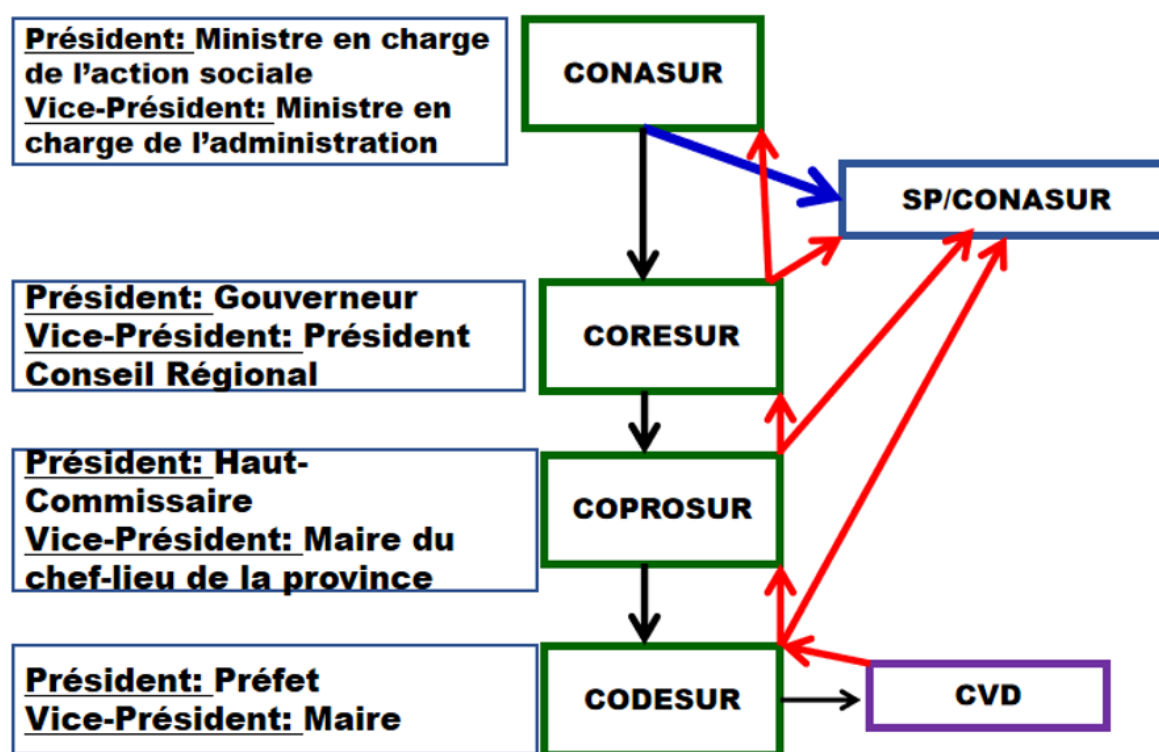


Figure 3 : Circuit de l'information interne CONASUR

IX. Conclusion

L'élaboration du manuel opérationnel de suivi-évaluation est essentiel pour garantir la qualité et l'efficacité des projets et des programmes. Ce document permet de définir clairement les objectifs de suivi-évaluation, les outils et méthodes à mettre en place, les responsabilités des acteurs impliqués et les modalités de collecte et d'analyse des données. Il constitue un guide précieux pour assurer la transparence, la redevabilité et l'apprentissage continu au sein de l'organisation CONASUR.

Pour une meilleure appropriation du manuel, il est essentiel de procéder à un arbitrage régulier de la matrice des indicateurs avec une implication des parties prenantes, d'avoir un renforcement de capacités continue du personnel chargé de la collecte et de l'analyse des données en lien avec le plan de suivi.

ANNEXES

- 1. Annexe 1 : Plan d'action triennal 2024-2026**
- 2. Annexe 2 : Programme 050 « Solidarité nationale et gestion des catastrophes » du Ministère de la Solidarité, de l'Action humanitaire, de la Réconciliation nationale, du Genre et de la Famille**
- 3. Annexe 3 : La stratégie nationale de relèvement des personnes déplacées internes et des communautés d'accueil (SNR-PDICA) 2023-2027**
- 4. Annexe 4 : Le Plan national multirisque de préparation et de réponse aux catastrophes et crises humanitaires 2024-2026**